RER MÉTROPOLITAIN

BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

RÉUNION PUBLIQUE
À SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC
19 OCTOBRE 2022

Concertations
du 20 septembre
au 19 novembre 2022

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

BORDEAUX MÉTROPOLE

Gironde LE DÉPARTEMENT

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES

SNCF

Au programme de la réunion

TEMPS 1 :
Présentation du projet et du cadre des concertations

- Mot d'accueil par les communes de Saint-Yzan-de-Soudiac et Saint-Mariens
- Introduction par les partenaires co-financeurs du projet
- Garants de la concertation : rôle et missions
- Modalités de concertations : comment s'informer et participer ?
- Présentation du volet ferroviaire et de ses aménagements

TEMPS 2 :
Questions et réponses

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Didier BERNARD

Maire de Saint-Yzan-de-Soudiac

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

BORDEAUX MÉTROPOLE

Gironde LE DÉPARTEMENT

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES

SNCF

Interne SNCF Réseau

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Marcel BOURREAU

Maire de Saint-Mariens

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

BORDEAUX MÉTROPOLE

Gironde LE DÉPARTEMENT

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES

SNCF

Interne SNCF Réseau

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Frédéric MELLIER

Conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine

Président de la commission Infrastructures, transports scolaires et interurbains, TER, intermodalité, fret, ports, aéroports

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté Égalité Fraternité
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
BORDEAUX MÉTROPOLE
Gironde LE DÉPARTEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES
SNCF

Interne SNCF Réseau

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Claude MELLIER

Vice-Présidente de Bordeaux Métropole déléguée aux grandes infrastructures de transport routières et ferroviaires

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

BORDEAUX MÉTROPOLE

Gironde LE DÉPARTEMENT

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES

SNCF

Interne SNCF Réseau

RER M : contexte et objectifs

Une ambition portée depuis 2018 (première feuille de route) **et réaffirmée en 2022** (actualisation de la feuille de route) pour **agir face à un constat unanime** :

- Hausse de la congestion routière
- Réchauffement climatique

3 grands objectifs poursuivis :

- Réduire les inégalités vis-à-vis de l'offre de transports des habitants des zones périurbaines en offrant des solutions de transport en commun efficaces ;
- Lutter contre la congestion routière de la métropole ;
- Baisser les émissions de gaz à effet de serre et de polluants.

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

RER M : une ambition traduite en 4 volets structurants

- Ferroviaire
- Routier
- Billettique & tarification
- Marketing & communication

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Des bénéfices importants pour les usagers

+ de **trains**

Des temps de trajet **+ performants**

+ de **simplicité**
➔ Des liaisons traversantes, sans changement de train à Bordeaux Saint-Jean

+ de **fréquence et de flexibilité**
➔ Un train toutes les demi-heures

+ de **proximité et d'intermodalité**
➔ Une desserte de toutes les gares et haltes

+ de **personnes transportées**

RER MÉTROPOLITAIN

BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Garants de la concertation : rôle et missions

Concertations préalables du 20 septembre au 19 novembre 2022

La Commission nationale du débat public

Concertation RER Métropolitain
Garants CNDP

Walter Acchiardi

Denis Salles

LA CNDP

1 - Qu’est-ce que la Commission nationale du débat public / CNDP ?

C’est une autorité administrative indépendante, chargée de garantir, en vertu de la Constitution, **le droit individuel à l'information et à la participation de toute personne** sur des politiques publiques, plans, programmes et projets ayant un impact significatif sur l'environnement.

https://www.debatpublic.fr

LA CNDP

2 – Qu’est ce qu’une concertation préalable ?

- L’article L.121-15-1 du Code de l’environnement dispose qu’une **concertation préalable** permet de débattre :
  - de l’opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet ;
  - des enjeux socio-économiques qui s’y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l’environnement et l’aménagement du territoire ;
  - des solutions alternatives, y compris pour un projet, de l’absence de mise en œuvre ;
  - des modalités d’information et de participation du public après cette phase de concertation préalable.

LA CNDP

3 – Pourquoi des « garants » ?

- Les garants sont désignés par la CNDP pour « garantir » le bon déroulement de la concertation et le respect de la participation du public.
- Les garants sont indépendants du maître d'ouvrage et de toute autre partie prenante, et se doivent de respecter une stricte neutralité vis-à-vis du projet.

LA CNDP

4 – Quel est le rôle des garants ?

1er temps

Avant le lancement de la concertation, leur mission a consisté à **rencontrer** les principaux acteurs politiques et techniques ainsi que des représentants associatifs de la société civile (34 entretiens), afin de mener une **analyse du contexte** territorial, de la nature des enjeux et des publics concernés.

LA CNDP

4 – Quel est le rôle des garants ?

2e temps

Sur cette base, ils ont conseillé la maîtrise d'ouvrage dans :

- **la réalisation du dossier de concertation et de ses annexes**, afin que celui-ci respecte les principes de complétude, d'accessibilité et de lisibilité des informations mises à disposition du public ;
- **le calendrier et les modalités de la concertation** à mettre en œuvre afin d'assurer la meilleure participation du public.

LA CNDP

4 – Quel est le rôle des garants ?

3e temps

- **Pendant le temps de la concertation** :
- Participation des garants aux réunions publiques, aux ateliers et autres évènements.
  - Les garants sont à la disposition du public en direct ou via leurs adresses courriels

walter.acchiardi@garant-cndp.fr

denis.salles@garant-cndp.fr

LA CNDP

5 – Après la concertation ?

Dans un délai d'un mois après la fin de la concertation préalable, les garants rédigent **un bilan qui sera rendu public** comportant :

- **Une synthèse** des observations et des préconisations formulées par le public;
- **La méthodologie** retenue par la maîtrise d'ouvrage pour mener cette concertation ;
- **Une appréciation indépendante** de la façon dont la concertation s'est déroulée ;
- **D'éventuelles recommandations à la maîtrise d'ouvrage** sur les modalités de participation du public lors des étapes ultérieures jusqu'à l'enquête publique.

LA CNDP

Qui sont les garants ?

Walter Acchiardi est garant de la concertation à la CNDP depuis 2017.
Urbaniste, conseil et formation en aménagement.

walter.acchiardi@garant-cndp.fr

Denis Salles est garant de la concertation à la CNDP depuis 2020.
Sociologue, directeur de recherche à ETTIS-INRAE à Bordeaux

denis.salles@garant-cndp.fr

LA CNDP

RER MÉTROPOLITAIN

BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Modalités des concertations : comment s’informer et participer ?

Concertations préalables du 20 septembre au 19 novembre 2022

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Cadre des 3 concertations

1 CONCERTATION PAR LIGNE

soit 3 concertations simultanées
incluant **la halte ferroviaire**
et le pôle d'échanges multimodal
de Talence Médoquine

2 mois d'information et d'échanges :
du 20 septembre au 19 novembre 2022

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Pour s’informer et s’exprimer

- Le dossier de concertation
- Le dépliant d’information
- Le site internet dédié : www.projet-rer-m.fr

La plateforme de concertation accessible via le site projet : www.projet-rer-m.fr

Les registres papier disponibles dans les communes concernées par les aménagements ferroviaires : Arcachon, Bassens, Bordeaux, Gujan-Mestras, Izon, Langon, Lesparre, Libourne, Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Saint-Mariens, Saint-Yzan-de-Soudiac, Talence et Vayres.

Interne SNCF Réseau

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Pour échanger

6 réunions publiques

Arcachon > 26. septembre
Talence > 4 octobre
Libourne > 10 octobre
Saint-Yzan-de-Soudiac > 19 octobre
Langon > 24 octobre
Lesparre > 2 novembre

2 ateliers thématiques

Atelier sur les aménagements de la halte et du pôle d'échanges multimodal de Talence Médoquine
17 octobre à Talence à 18h

Atelier sur les conditions de réussite du projet
7 novembre à Bordeaux à 18h30

Inscriptions en ligne

13 rencontres
dans les trains et dans l'espace public

RER MÉTROPOLITAIN

BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du volet ferroviaire et de ses aménagements

Concertations préalables du 20 septembre au 19 novembre 2022

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Edouard PARANT

Directeur Réseau Express Métropolitain Bordeaux

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté Égalité Fraternité

Nouvelle-Aquitaine

BORDEAUX MÉTROPOLE

Gironde LE DÉPARTEMENT

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES

SNCF

Interne SNCF Réseau

Le projet en 2 minutes

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Pour répondre à l'ambition :

Des aménagements sur l'étoile bordelaise :

- **Libourne - Arcachon** (2027)
- **Langon- Saint-Mariens/Saint-Yzan** (2028/2030)
- **Bordeaux/Pessac - Pointe-de-Grave** (2030)

Création de 2 nouvelles haltes :

Le Bouscat Sainte-Germaine (Printemps 2023)

Talence-Médoquine (Mi-2025)

Montant des opérations et financement

590 M€ d'infrastructures ferroviaires

Libourne - Arcachon

Langon – Saint-Mariens/Saint-Yzan

Ligne du Médoc

(dont création des deux nouvelles haltes)

+ 90 M€ de matériels roulants

supplémentaires

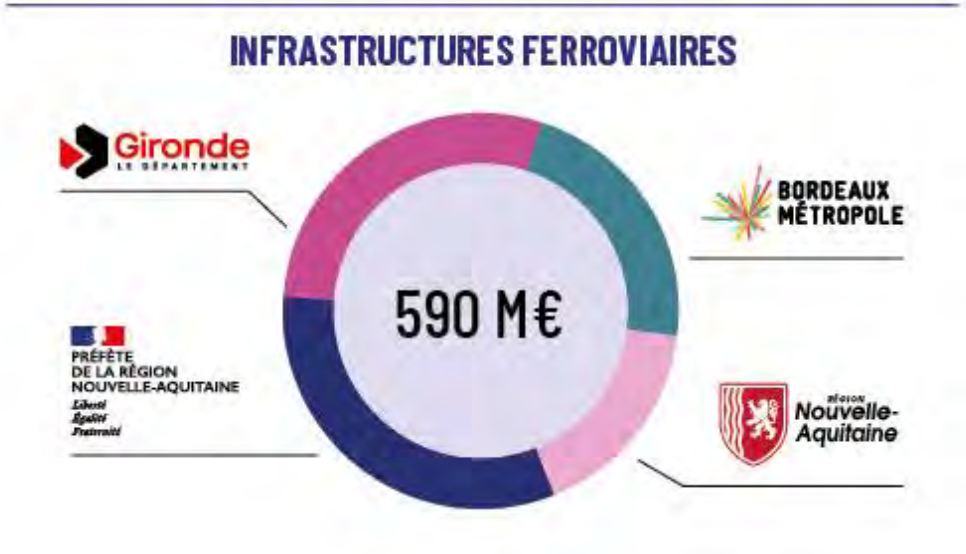

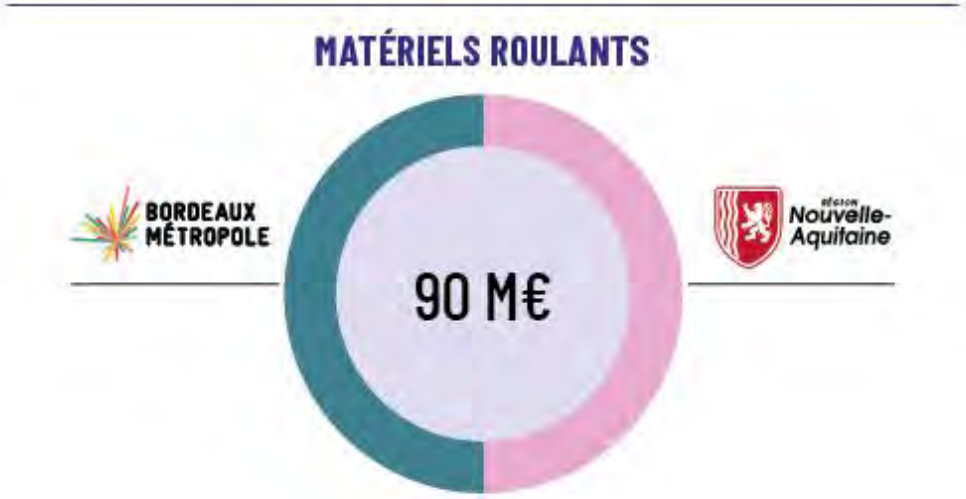

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Langon – Saint-Mariens/ Saint-Yzan

82 km de ligne existante

22 gares et haltes

2028 : mise en service
des derniers aménagements

265 M€ (enveloppe prévisionnelle)

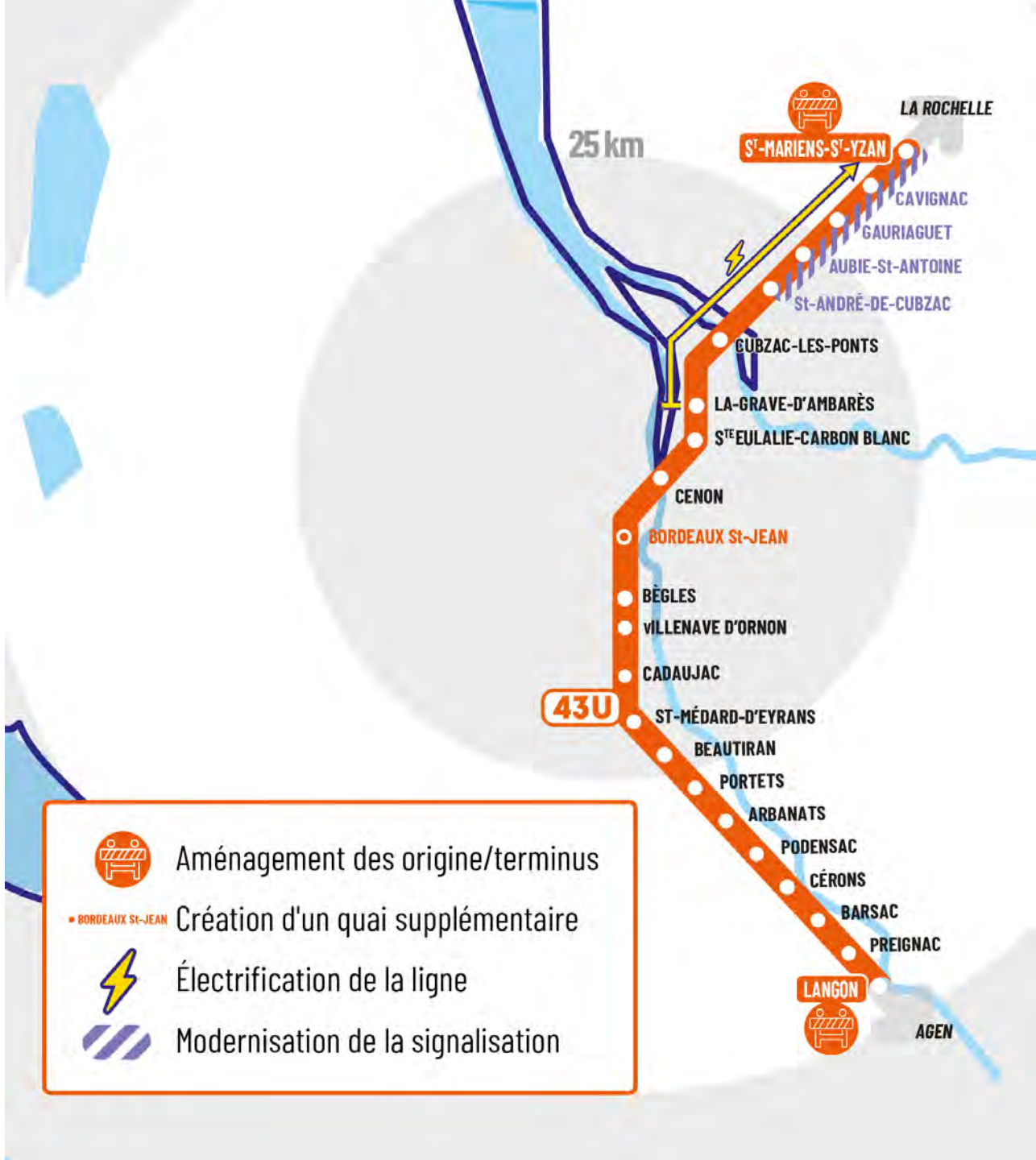

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Langon - Saint-Mariens/Saint-Yzan

1 train omnibus
Langon – Saint-Mariens/Saint-Yzan
toutes les 30min de 6h à 22h / 23h

64
trains/jours, avec :

+ 42 trains/jours* sur la branche Bordeaux – Saint-Mariens/Saint-Yzan

+ 35 trains/jour*
sur la branche Bordeaux-Langon

** par rapport à 2020*

13 000
voyageurs/jour
à l'horizon 2030

4 500
voyageurs/jour
en 2019

Interne SNCF Réseau

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Bordeaux – Saint-Mariens/Saint-Yzan : desserte 2020 / après RER

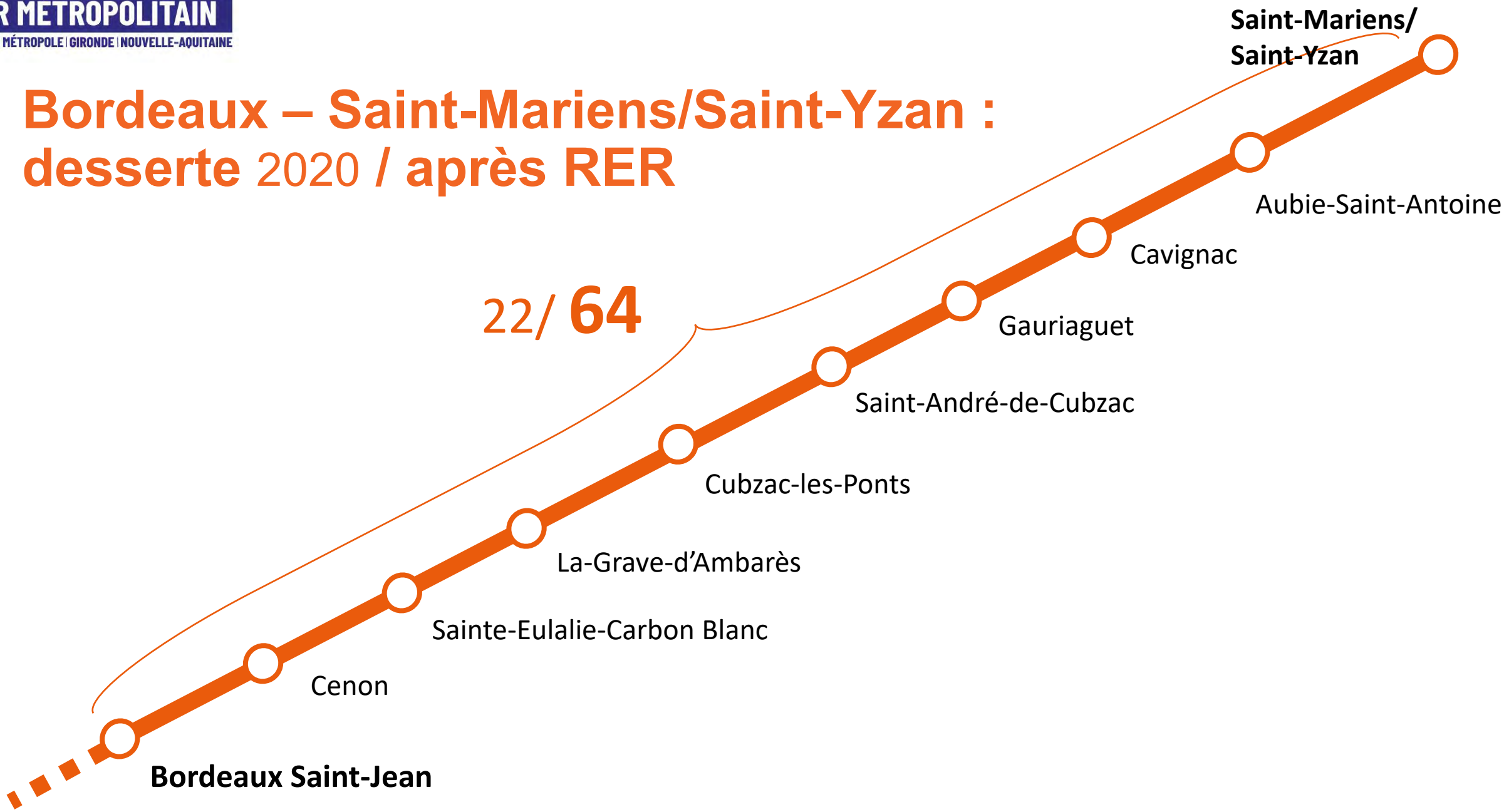

Interne SNCF Réseau

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Michel SANCHEZ

Représentant maitrise d'ouvrage

Direction territoriale Nouvelle-Aquitaine
SNCF Réseau

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Nouvelle-Aquitaine

BORDEAUX MÉTROPOLE

Gironde LE DÉPARTEMENT

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES

SNCF

Interne SNCF Réseau

Aménagement du terminus Saint-Mariens / Saint-Yzan

Objectifs :

- Assurer une **desserte accrue en journée** (Mass transit) en **préservant le passage des missions traversantes,** être en capacité de garer les rames
- Réaliser des opérations de petite logistique (nettoyage des rames, vidange des eaux usées, remplissage en eau des sanitaires)
- Assurer une maintenance légère de rames
- Maintenir le niveau de **sécurité au passage à niveau n°487**

Concrètement :

- **Création d'une à deux voies, à quais** (et en impasse), aux normes d'accessibilité PMR + Reprise du quai de la voie 2 (bénéficiant de la mutualisation des travaux)
- Création de **voies de remisage et maintenance** pour 8 rames à Saint-Yzan-de-Soudiac
- Modernisation du **poste d'aiguillage** (nouveau poste informatique)
- Automatisation du **passage à niveau n°487**

Interne SNCF Réseau

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Terminus de Saint-Mariens/Saint-Yzan

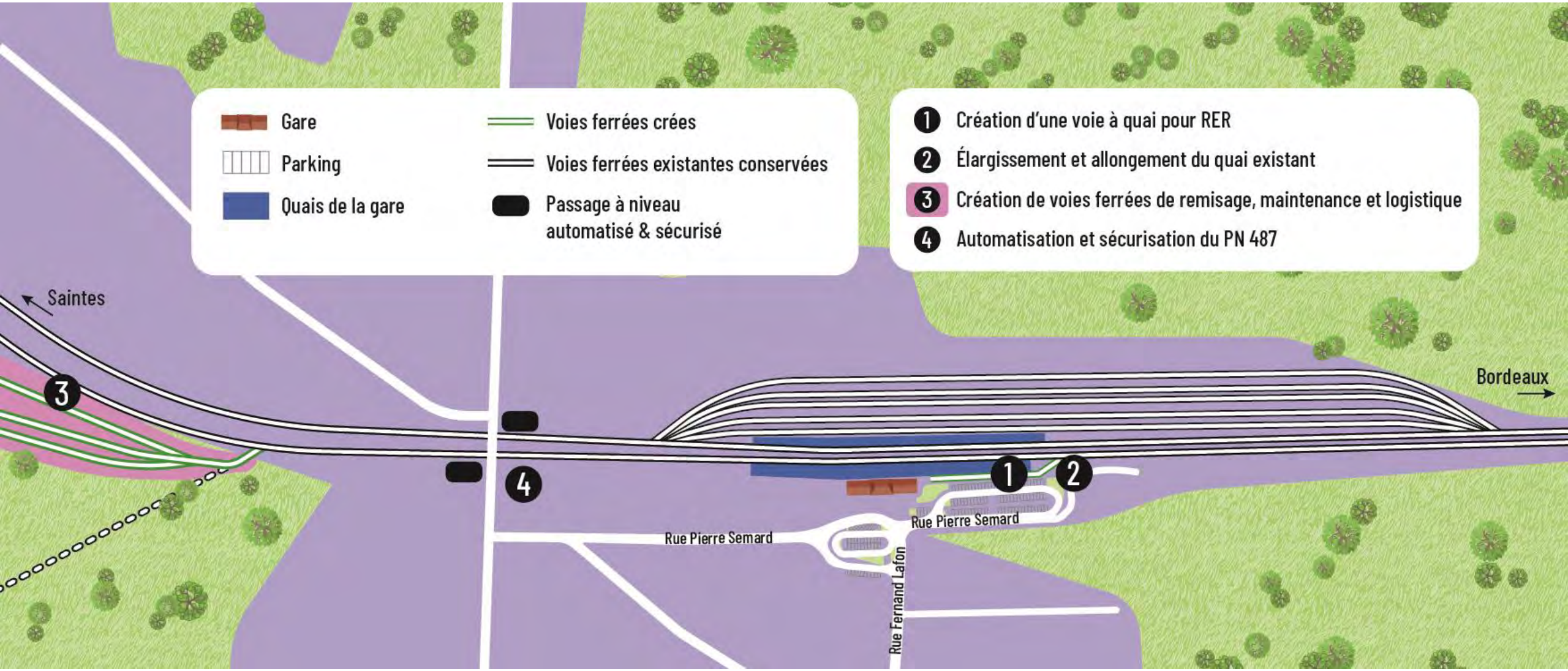

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Terminus de Saint-Mariens/Saint-Yzan

Vue aérienne de l'aménagement : zone d'accueil des rames du RER, une ou deux voies à quai aux normes PMR, en impasse.

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Terminus de Saint-Mariens/Saint-Yzan

Vue aérienne du réaménagement de l'actuel faisceau de voies de service (en jaune) et de la **future zone technique de remisage et de logistique** des rames (4 à 8 rames).

Elle sera complétée par un **bâtiment permettant d'accueillir du personnel et un local de stockage** de matériels (seaux, produits d'entretien…)

Cela implique de **devoir aménager un accès routier.**

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Terminus de Saint-Mariens/Saint-Yzan

Vue aérienne de l'actuel passage à niveau **(PN) n°487 qui sera automatisé** dans le cadre du futur poste de commande de la gare.

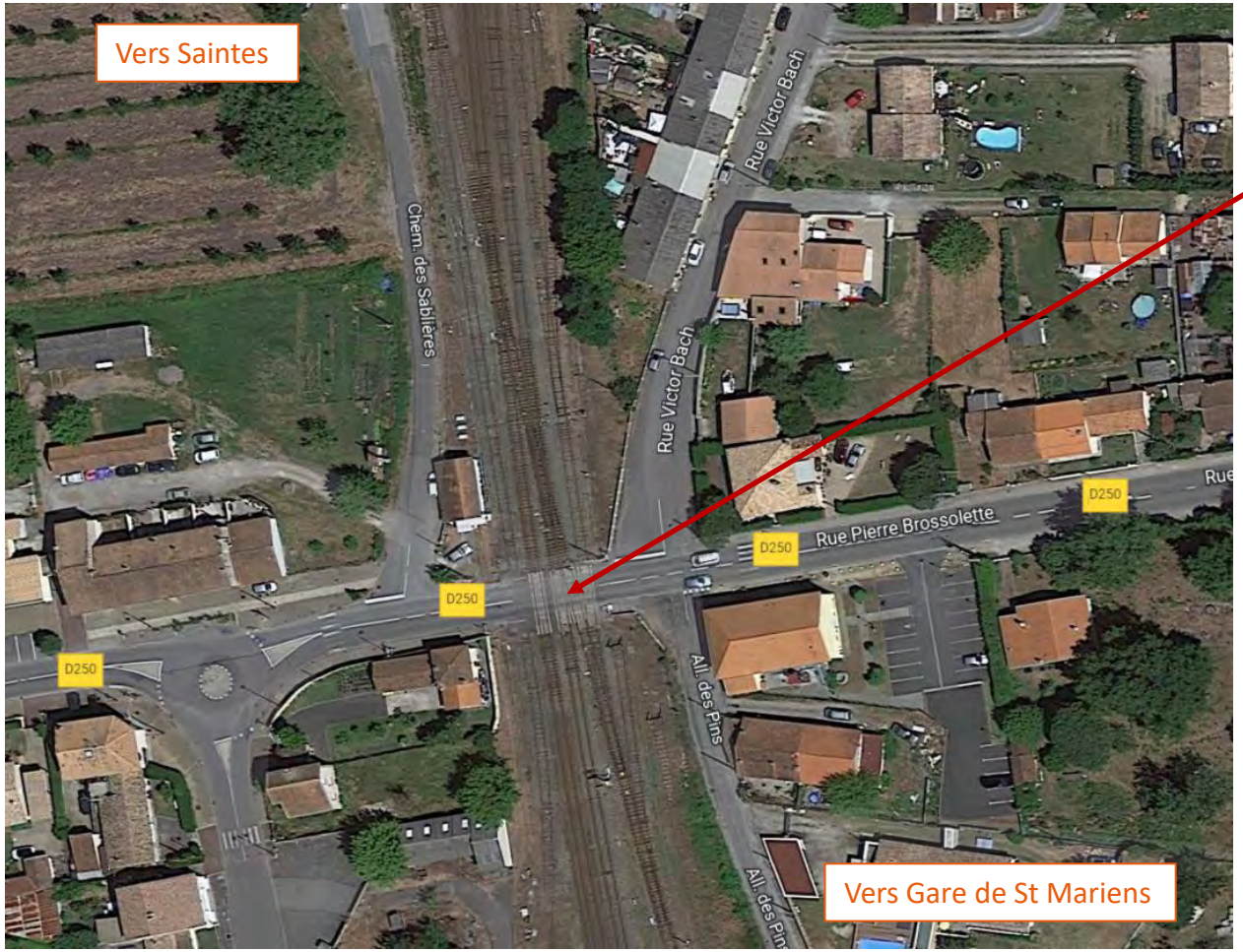

Actuel poste mécanique qui sera **remplacé par un poste informatisé et déposé**

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Terminus de Saint-Mariens/Saint-Yzan

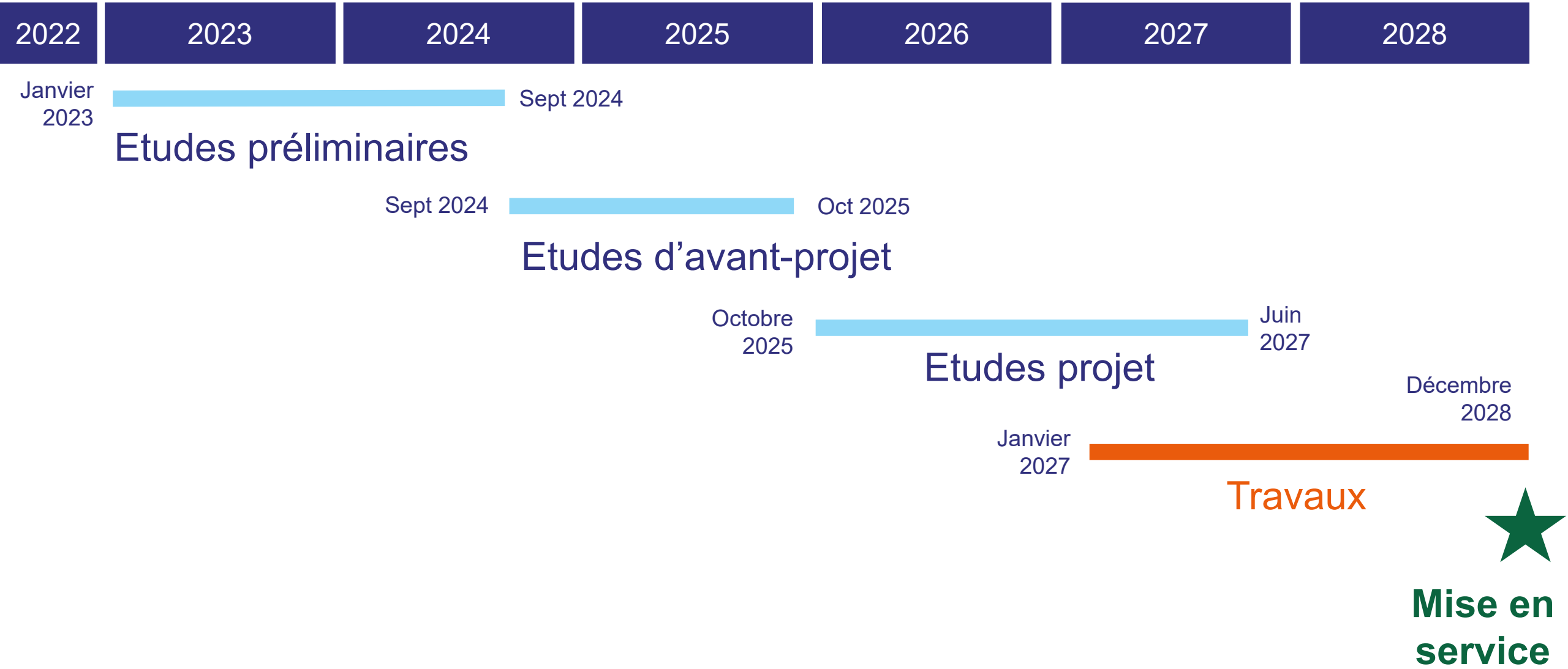

Interne SNCF Réseau

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Électrification de la section de ligne Saint-Mariens/Saint-Yzan – La Grave d'Ambarès

Objectifs :

- **Décarboner** le mode ferroviaire sur cette section Nord de la ligne (locomotrice diesel -> électrique)
- **Diamétraliser** les trains entre St Mariens/Saint-Yzan et Langon
- **Homogénéiser** le parc du matériel roulant

Concrètement :

- Déployer les installations électriques nécessaires sur tout ou partie du linéaire
- **Électrification de la gare** de Saint-Mariens/Saint-Yzan
- **La télécommande** de ces installations **depuis le poste de commande de Bordeaux**

➡ **Etudes en cours**

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

La modernisation de la signalisation ferroviaire de la section Saint-André-de-Cubzac – St-Mariens/ St-Yzan

Objectifs :

- Répondre à **l'augmentation de la fréquence** des trains et à la nécessité de ne pas péjorer les autres circulations régionales et Intercités.
- **Accroitre le débit de la ligne** entre Saint-André-de-Cubzac et Saint-Mariens/Saint-Yzan

Concrètement :

- **Modernisation de la signalisation** ferroviaire (technologie Bloc a permissivité restreinte – bloc automatique lumineux) -> l'espacement des trains passe de 8' à 4' environ
- **Amélioration de l'ergonomie de conduite** (homogénéisation de la signalisation sur le parcours)

Interne SNCF Réseau

La modernisation de la signalisation ferroviaire de la section Saint-André-de-Cubzac – St-Mariens/ St-Yzan

Train = masse importante + vitesse élevée + faible adhérence rail-roue

➡ Besoin d'une distance importante pour s'arrêter

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

La modernisation de la signalisation ferroviaire de la section Saint-André-de-Cubzac – St-Mariens/ St-Yzan

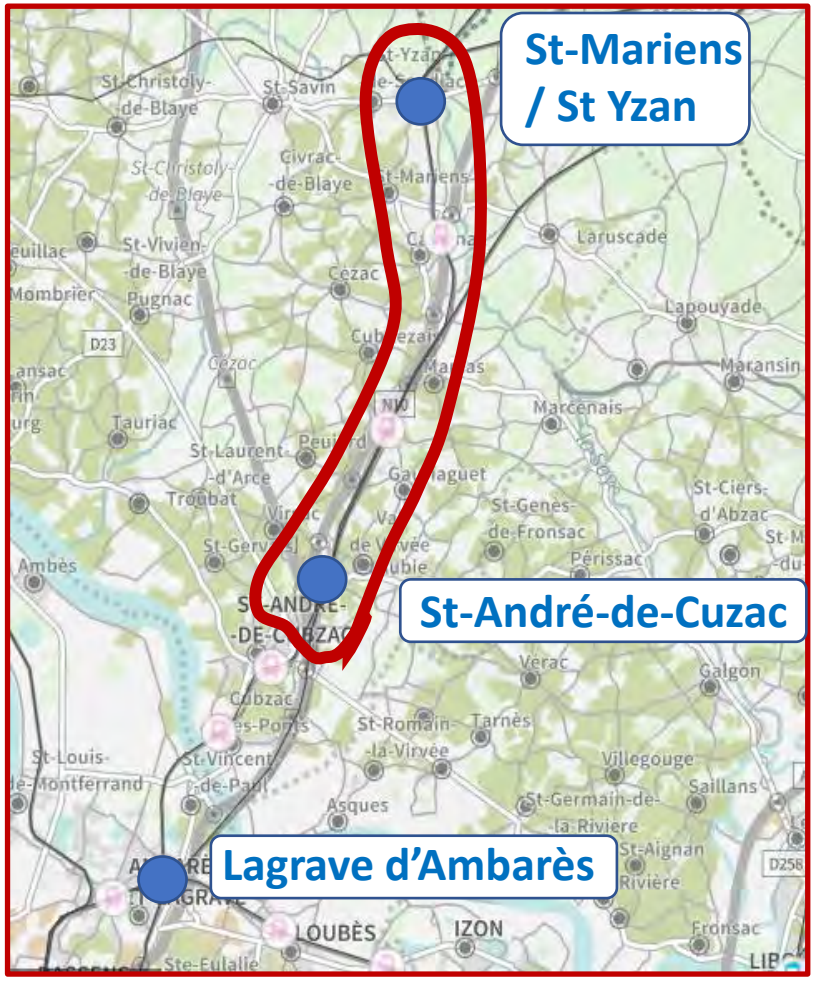

Actuel

- Canton long (jusqu'à 15 km)
- Débit moyen

Futur

- Canton court (jusqu'à 2,8 km)
- Débit élevé

Interne SNCF Réseau

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Modernisation de la signalisation ferroviaire section St-André-de-Cubzac – St-Mariens/St-Yzan

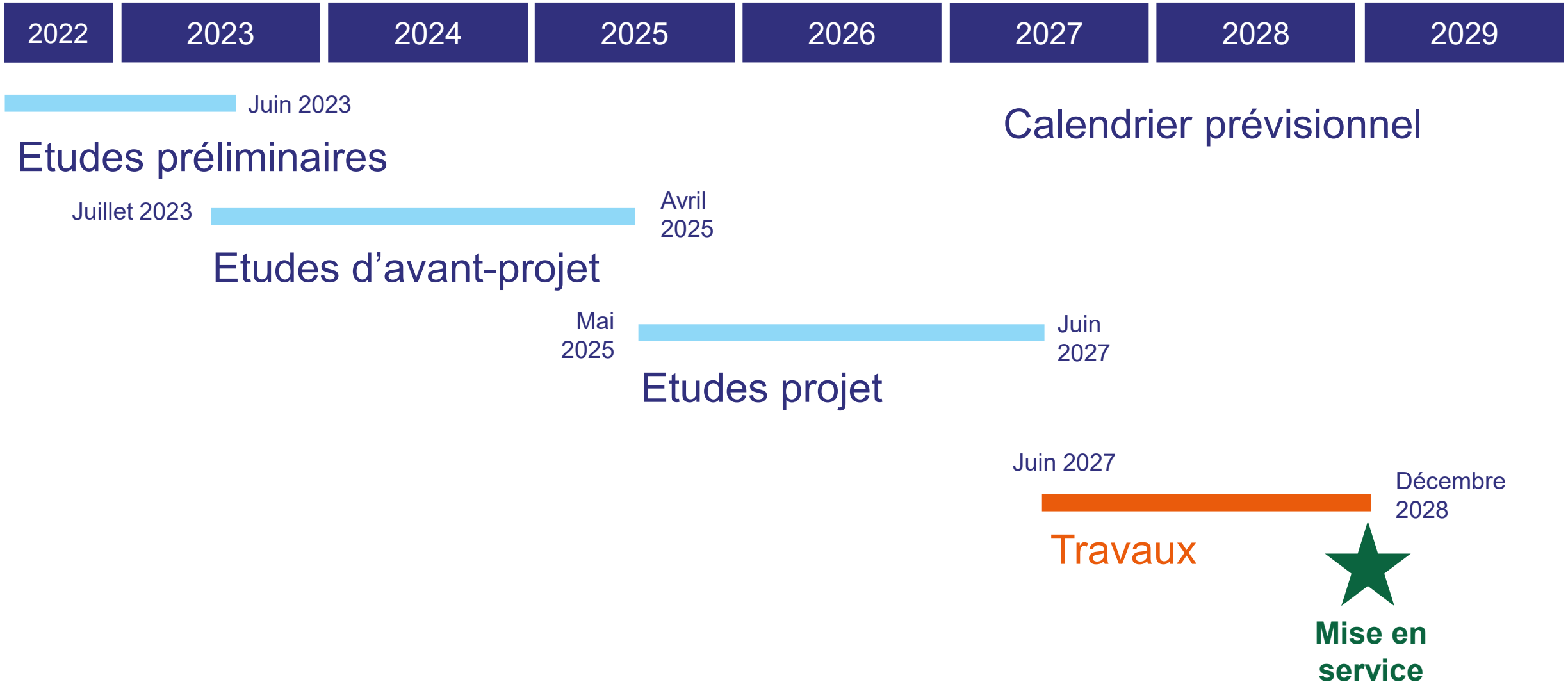

Interne SNCF Réseau

Création d'un nouveau quai en gare de Bordeaux Saint-Jean

Objectifs :

- **Accueillir plus de train** à quai en gare de Bordeaux Saint-Jean
- **Permettre des circulations traversantes** sur l'axe Saint-Mariens/Saint-Yzan – Langon
- Limiter les conflits de circulation avec l'ensemble des autres trains

Concrètement :

- Création d'un nouveau quai situé côté Belcier (Hall 3) proche de la sortie rue des Terres de Borde. *L'étude de ses modalités de connexion aux ouvrages existants et au hall 3 est en cours de réalisation.*

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Création d'un nouveau quai en gare de Bordeaux Saint-Jean

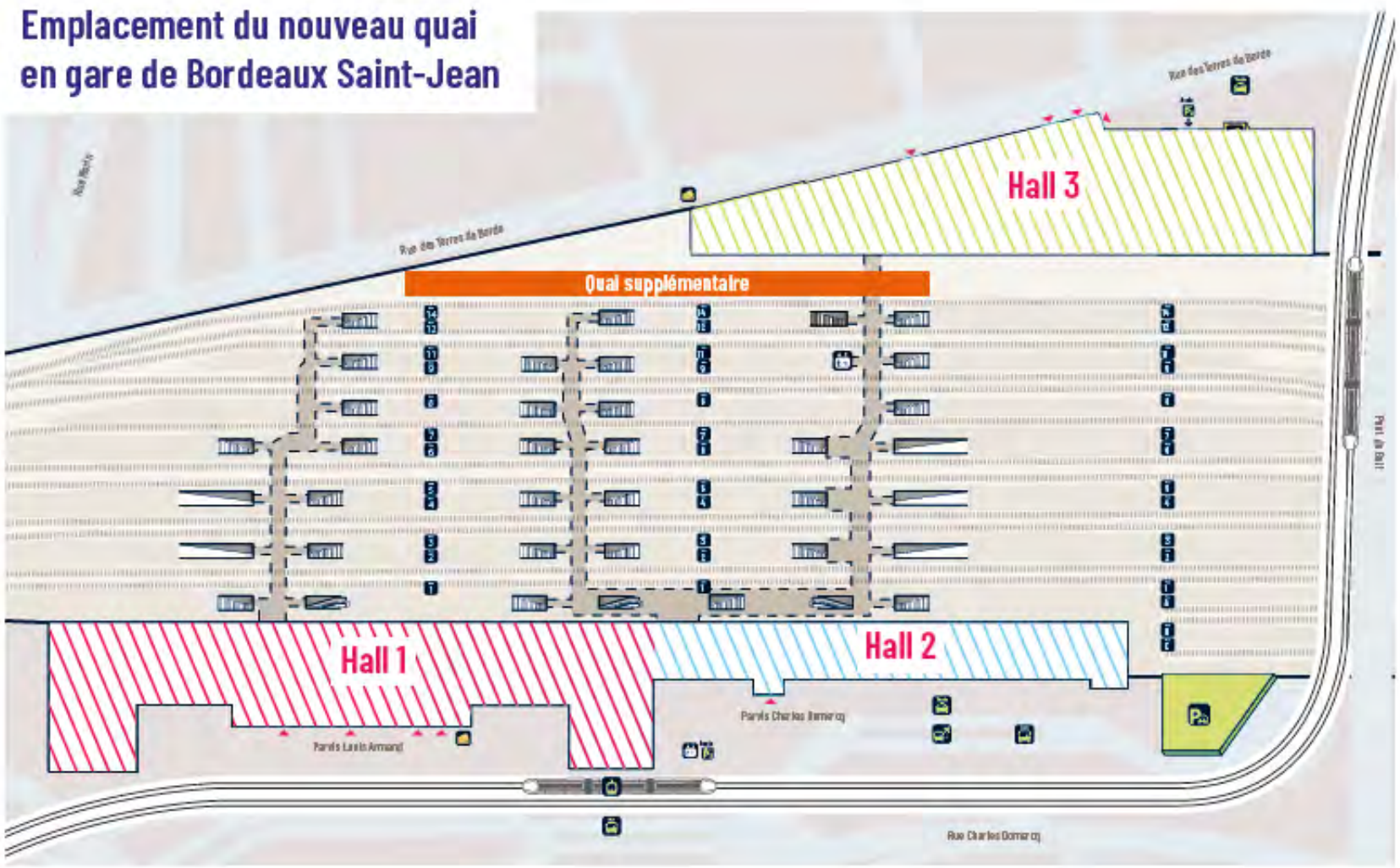

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Quai Belcier – premières propositions de croquis

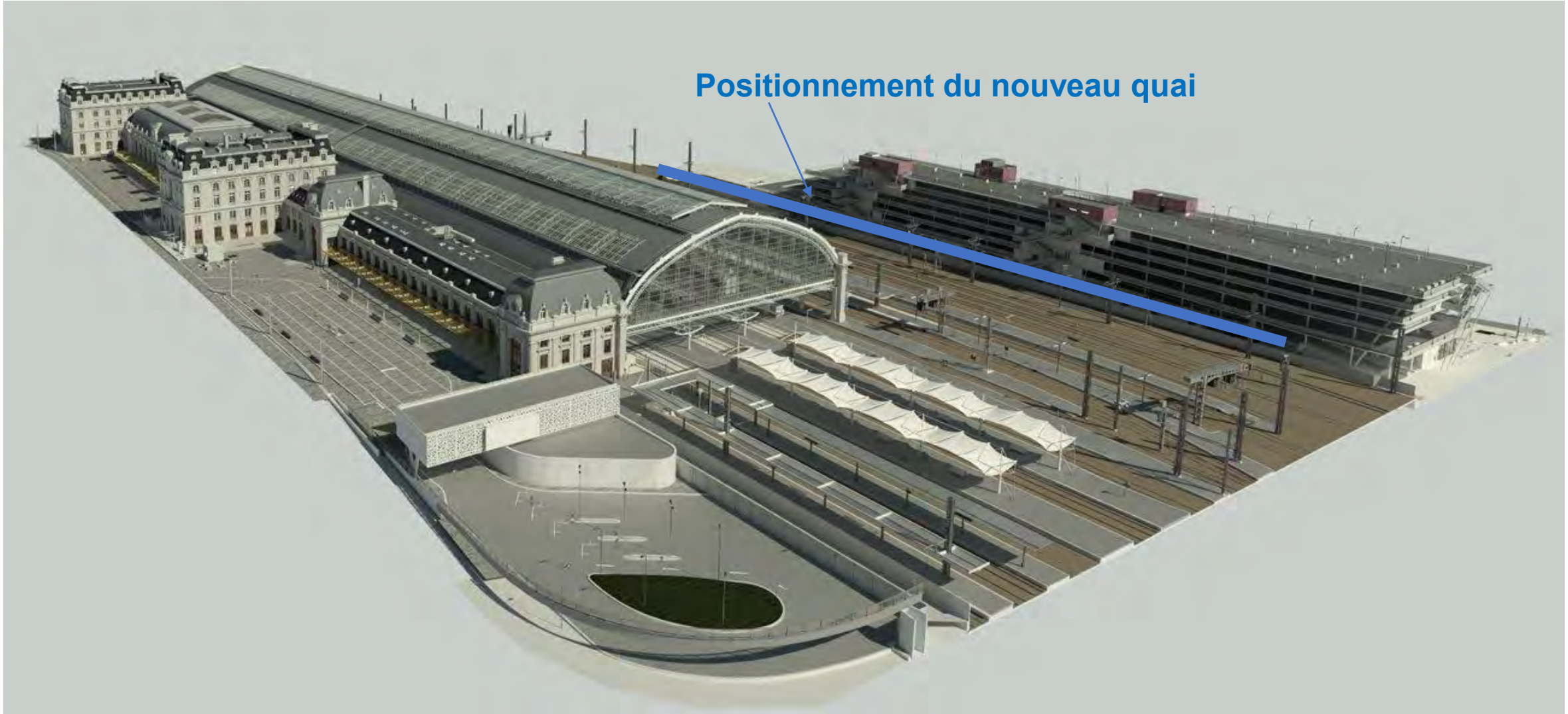

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Calendrier

Fréquence 30’
St-Mariens/
Saint-Yzan - Langon

64 trains/jour sur l’axe

Diamétralisation systématique

2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Mise en service terminus de St-Mariens / St-Yzan

Electrification

Concertation préalable

Mise en service du block automatique St-Mariens / St André de Cubzac

Mise en service terminus de Langon

Mise en service du quai supplémentaire à Bordeaux-Saint-Jean

Interne SNCF Réseau

RER MÉTROPOLITAIN

BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Questions et réponses sur le projet de RER Métropolitain et les concertations

Concertations préalables du 20 septembre au 19 novembre 2022

RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Rendez-vous sur
www.projet-rer-m.fr
pour accéder à la plateforme de participation.

Atelier sur les conditions de réussite du projet

7 novembre de 18h30 à 20h30

À Bordeaux

Interne SNCF Réseau

RER MÉTROPOLITAIN

BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION SUR LES RENCONTRES PUBLIQUES

Dites-nous si vous êtes satisfait(e)
des informations partagées
et des échanges durant cette réunion
en scannant ce QR Code !

RER MÉTROPOLITAIN

BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Merci

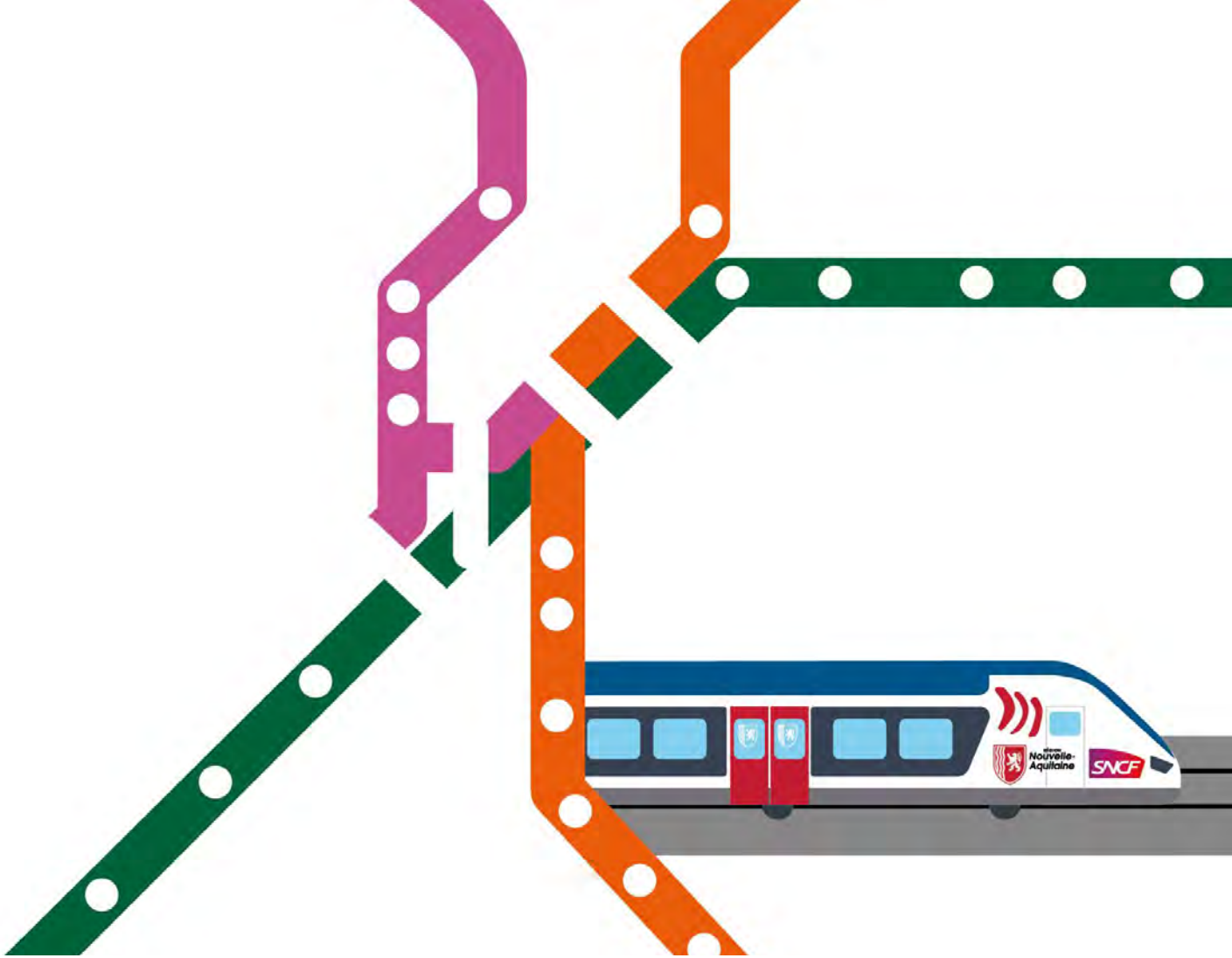

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

BORDEAUX MÉTROPOLE

Gironde LE DÉPARTEMENT

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES

SNCF

Interne SNCF Réseau